

Compte-rendu de la session Grand Débat National du 25 février 2019  
Bar Le Délirium - Angers

Organisation : le député Matthieu Orphelin et son équipe de collaborateurs

*Estimation du nombre de participants : 40 personnes (environ 60% de personnes retraitées, 30% d'actifs et 10% d'étudiants).*

**DEUX IDÉES PRINCIPALES AYANT REÇU LE PLUS DE VOTES, ÉNONCÉES SUITE AUX DISCUSSIONS ENTRE CITOYENS**

- **Permettre à chacun un temps citoyen durant une période de sa vie**  
= chaque citoyen devrait trouver au long de sa vie une période pour s'engager dans la vie citoyenne (échelle locale, départementale, régionale, nationale) afin de développer :
  - débats pragmatiques et constructifs
  - partage d'expérience et d'expertise
  - éducation des jeunes (avec des simulations pour inciter les enfants à s'impliquer une fois majeurs)
  - renforcement de la RSE dans les entreprises pour inciter à l'engagement en dehors du travail
  
- **Associer une instance ("assemblée citoyenne") au processus législatif**
  - Elle serait renouvelée chaque année et corrélée à chaque projet (et proposition) de loi
  - Formation des citoyens : faut-il que cette assemblée soit constituée de citoyens tirés au sort ou volontaires selon leurs aspirations ?
  - En fonction des besoins, des contextes, des disponibilités...

**IDÉES PRINCIPALES DES GROUPES DE DISCUSSION**

Premier groupe :

- **Instaurer un contrôle citoyen (qui ne remplace pas les institutions)**
- **Plus de pédagogie** : éducation scolaire dès le plus jeune âge : jeux de rôle sur le Parlement pour une découverte des institutions
- **Simplifier le système démocratique** (vote en semaine)

Second groupe :

- Trouver un **temps citoyen** dans sa vie (idée principale 1)
- **Moyens de participation citoyenne facilités** : cohérence entre les citoyens et l'Etat via les institutions locales, départementales et régionales

Troisième groupe :

- Faire remonter des idées de citoyens sur les **problématiques** de tous niveaux en veillant à ce qu'elles soient accessibles à tous (boîte à suggestions dans les mairies, écoles, postes...)
- **Propositions descendantes de thèmes à discuter** par les citoyens, émises par les élus municipaux / départementaux / régionaux et les députés → renforcement du lien citoyens / élus et assurer un retour dans les instances compétentes

Quatrième groupe :

- **Budget participatif à tous les niveaux, du local au national** (connexion des territoires)
- **Fin des élections** en instaurant un tirage au sort parmi les citoyens

Cinquième groupe :

- **Associer une instance citoyenne au processus législatif** (idée principale 2)
- Amplifier le **processus de décentralisation** à travers des débats citoyens divers et multiples y compris par voie électronique

Sixième groupe :

- Recueillir les **idées par quartiers, territoires, villes** et les faire remonter par département, région à l'Etat
- Plus d'**autonomie des régions** et donc moins de centralisation

**AUTRES IDÉES ÉNONCÉES PAR LES CITOYENS**

Premier groupe :

- **Suppression du Sénat** : remplacer par une assemblée citoyenne selon les CSP => pouvoir de contrôle et consultation sur les projets de lois
- **Vote obligatoire**
- **Réduire le nombre de sénateurs** mais garder le même nombre de députés

Second groupe :

- **Education des enfants** à la citoyenneté en sortant des cours thématiques
- Plus de **rencontres décontractées** entre les citoyens et les élus 1fois/an
- **Plus d'informations** via les médias, des réunions de quartiers, l'éducation nationale...
- **Droit de pétition** pour mettre à l'ordre du jour des questions lors des conseils municipaux
- Commissions citoyennes dans l'**administration des grands groupes industriels**
- **Renforcement du pouvoir de l'Assemblée nationale**

Troisième groupe :

- **Comités de quartiers**
- **Education des institutions** à l'école
- **Réforme de la loi NOTRe** qui éloigne les citoyens des élus, surtout dans les petites communes
- **Boîte à suggestions** dans les mairies et écoles
- Donner l'**envie aux jeunes de s'engager** dans la vie citoyenne
- Renforcer le **lien entre les députés et les citoyens**

#### Quatrième groupe :

- Référendum : pas sur le modèle suisse mais en créant **plus d'appels aux urnes sur des sujets nationaux**
- **Systématiser les panels citoyens** pour les projets de lois (question éthique et scientifique)
- **Sortir des élections** et tirer au sort les élus (régions et départements)
- **Former à la vie citoyenne** pour plus d'implication
- **Budgets participatifs** plus étendus
- **La politique ne doit pas devenir un métier**
- Possibilité de donner plus son **avis sur les grands médias français**

#### Cinquième groupe :

- **Réforme du Sénat** → assemblées citoyennes
- Faciliter le **mandat représentatif**
- **Repenser le conseil économique et social**
- Reconnaissance du **vote blanc**
- Se baser sur les **institutions suisses**
- Rendre le **vote obligatoire**
- Mettre en place une **sociocratie**
- **Rapprocher les députés des électeurs**
- Beaucoup plus de **débats consultatifs** notamment via des **votes électroniques** - **Assouplir le RIC**
- La participation c'est bien, mais comment et à partir de quelle participation faut-elle réellement la prendre en compte ?
- **Citoyens tirés au sort** dans la politique
- **Consultations par Internet et médias intermédiaires**

#### Sixième groupe :

- Trop de **différences entre la France et les Pays de l'Est** en termes de coût du travail - Vote plus local et régional, urbain et rural : **Proximité !**
- **Débats à thèmes** pour favoriser la démocratie
- **Comités de quartiers** plus pris en compte
- **Organisation pyramidale** pour des remontées et descentes efficaces d'informations

### PROPOSITIONS PRINCIPALES

- Tirage au sort des citoyens en politique
- Plus de débats
- Plus de lien députés/électeurs
- Voie électronique pour les consultations
- Education dès l'enfance sur la démocratie et les institutions

① Créer un contrôle citoyen (qui ne remplace pas nos instituteurs) par tirage au sort avec un accompagnement (formation par des experts). Durée: 1 an → A voir en fonction des besoins temps de travail tirage au sort représentatif de la population.

② Pédagogie: → Education scolaire

- ↳ Jeux de rôle sur le parlement, avec mise en situation sur leurs problématiques.
- ↳ Tirage au sort jeux pour faire découvrir ces institutions

③ Simplifier le système démocratique: Vote (Temps: En semaine) Espace:

→ Créer un espace de contrôle citoyen de parlement (non-tiré au sort - par des experts)

→ Organiser des parlements ouverts comme cela existe en Suisse par exemple

→ Réviser + de pédagogie sur l'institution parlementaire

Parlement citoyen avec par exemple (cf. Dufour)

Suppression du serment → remplacer par un serment citoyen → pas en sort par rapport aux classes sociales progressistes.

Avec un processus de contrôle et de consultation en sorte de projets de loi. etc.

- faciliter les projets citoyens mais pas par le parlement

• Vote obligatoire

- Participation est essentielle pour avoir une démocratie
- Faciliter le vote avec des députés
- Redonner le rôle de Sénat mais avec garder cette assemblée

Vote ou sur représentants élus

Combinaison des deux

① TEMPS CITOYENS

Trouver son temps tout au long de sa vie de citoyen pour les classes pour s'impliquer dans la vie citoyenne

Modalités:

- débats fragmentés
- partage de l'expertise et de l'expertise (par ex dans les débats)
- Education: dès le plus jeune âge: éducation citoyenne participative par ex. dès les plus petites classes
- RSE intégrée

② MOYENS DE PARTICIPATION

avec facilités des moyens de participation pour la vie locale / régionale avec des institutions qui permettent une cohérence avec l'échelon national.

Modalités:

- tirage au sort
- Droit de pétition

Introduction obligatoire pour ex. 1 fois / an de contrôle de la typ. / des dépenses / des aut. et propriétés

Introduction obligatoire des institutions de citoyens élus ou élus de 1 ou 2 ans

Informations: pour les citoyens de formation de qualité (formation) et de formation nationale

Droit de pétition pour toutes les classes de citoyens ou une sélection des classes / personnes / défenses d'intérêt local / national

Encourager l'engagement citoyen de l'ensemble de la population

Intégrer des commissions citoyennes dans l'administration des Gens des services

Permettre de déléguer du temps pour s'impliquer aux échelons: quartier, région, pays.

Rendre obligatoire la Responsabilité Sociale et Environnementale

Education obligatoire pour une éducation + forte des principes / professeurs dans la éducation nationale

1

~~Comment~~ faire remonter des idées des citoyens sur les problématiques locales, en veillant à ce qu'elles soient bien articulées. Mise en place d'une boîte à suggestions disponible dans les institutions : mairie, écoles, poste.



2

les élus proposent des thèmes à débattre (à différents niveaux : conseillers municipaux, conseillers départementaux, conseillers régionaux, députés...), aux citoyens. pour un retour dans les instances compétentes.



Boîte à suggestions  
disponible dans l'école

- Boîte de suggestions  
→ Pour thématiques  
et sujets multiples

Boîte à suggestions  
disponible dans les écoles, mairies  
des villes

- boîte de  
suggestions

Participation  
aux comités de  
quartier  
et lieux locaux

• Donner l'envie  
de s'engager  
par des exemples

- Boîte à sujet  
de quartier mis à  
disposition des  
citoyens dans les  
mairies, écoles,

→ Donner l'envie  
aux jeunes de  
s'engager

Thème proposé par votre  
député, avec lequel  
les citoyens de la  
circonscription peuvent  
s'engager

1 Budget participatif

• au delà du local  
(connexion des territoires)

2

Fin des élections  
tirage au sort pour tous les  
échelons - municipale  
départementale  
Régionale  
Assemblée Nationale

Référendum : Pas  
un modèle à la Suisse  
mais être appelé aux urnes  
plus régulièrement pour  
trancher des sujets importants

• systématiser les  
panels citoyens  
sur tous les sujets  
et localement  
(conseils)  
• donner un lien  
avec les citoyens  
autour de  
sujets

A la fin de l'article  
de presse ou travail  
reconnu et reconnu,  
principalement "Le Monde"  
proposent un moyen de  
laisser son opinion avec  
un "Oui/Non"

• intégrer les citoyens  
à l'initiative dans  
la vie publique  
• former les citoyens à  
une citoyenneté participative

Système de sélection  
pour tous les types  
administratifs  
ville (département)  
région pour prioriser  
les projets et  
tyrannie au sein des  
citoyens

Le fait que la  
politique soit pas  
un métier

- Budgets participatifs  
+ étendus (régions,  
départements)  
- Plateforme à l'image  
de la GPN à Grande  
ville



## **Éléments d'information sur les montants de retraite des parlementaires**

*Au cours du débat du 25 février, a été évoquée la question des montants de retraite des parlementaires. Comme il s'y est engagé durant ce débat, M. le député Matthieu Orphelin vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous quelques éléments d'information à ce sujet :*

### **La retraite des parlementaires**

Députés et sénateurs ont longtemps bénéficié de régimes spéciaux très avantageux. Une première réforme, en 2010, les a rapprochés du régime des fonctionnaires. **Depuis le 1er janvier 2018, le régime des députés a finalement été aligné sur celui de la fonction publique, tandis que les sénateurs conservent, pour le moment, leurs règles propres.**

La pension de retraite est calculée proportionnellement au nombre d'annuités acquises. Chaque annuité validée donne droit à un certain montant.

#### **Pour les députés :**

Le fonctionnement précis du régime a été publié sur le [site de l'Assemblée nationale](#).

La réforme adoptée par le Bureau consiste à aligner le régime de retraite des députés sur le droit commun, en l'occurrence sur celui de la fonction publique. Ainsi, le système de retraite complémentaire facultatif est supprimé, les bonifications familiales sont alignées sur le régime de la fonction publique, de même que les taux des pensions de réversion.

En conséquence, pour un mandat cotisé, les droits à retraite ouverts passent de 1053 € à 664 €. La réforme est entrée en vigueur le 1er janvier 2018.

À terme, le régime spécial de retraite des députés a vocation à disparaître, pour être fusionné dans le régime de retraite unique qui doit être instauré.

#### **Pour les sénateurs :**

La pension moyenne d'un sénateur s'élevait en 2016 à 4 467 € nets, hors majoration pour enfants.

### **EN BREF :**

Les députés et les sénateurs sont affiliés d'office à des régimes spéciaux (créés respectivement en 1904 et en 1905). La double cotisation, qui augmentait le montant de la pension et le nombre d'annuités, a été partiellement supprimée en 2010.

Les députés versent une cotisation de 733,11 €, les sénateurs 545,50 €.

Si l'âge de départ à la retraite est de 62 ans comme pour le régime général, les parlementaires partent en pratique plus tard.

#### **Sur le montant des pensions (retraite et réversion) :**

- **le régime des députés est aligné sur celui des fonctionnaires depuis le 1er janvier 2018 ;**
- **la pension d'un sénateur s'élève en moyenne à 4 467 € nets, et la pension de réversion à 60 % de celle du défunt.**

#### **Sources :**

<http://www2.assemblee-nationale.fr/static/CRD-janvier-2018.pdf>

<http://www2.assemblee-nationale.fr/qui/pour-une-nouvelle-assemblee-nationale-les-rendez-vous-des-reformes-2017-2022/les-reformes-en-cours/alignement-sur-le-droit-commun-du-regime-de-retraite-des-deputes>

[www.la-retraite-en-clair.fr](http://www.la-retraite-en-clair.fr)

[http://archives.gouvernement.fr/fillon\\_version2/gouvernement/reforme-des-retraites.html](http://archives.gouvernement.fr/fillon_version2/gouvernement/reforme-des-retraites.html)